

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 18 (1880)

Heft: 16

Artikel: Lè dou rats

Autor: C.-C.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commerciale, ce serait là une protection sérieuse. Heureusement, il ne s'agit de rien de pareil. Le cheveu français n'a pas besoin d'être protégé. Tresses blondes et nattes brunes, les chevelures poussent, chez nous, épaisses et drues, lustrées et onduleuses, avec autant d'abondance et peut-être avec plus de grâce que chez aucun peuple du monde. Et cependant, le cheveu français devient rare sur le marché; l'étranger importe chez nous des chevelures par ballots. Ne nous en plaignons pas, c'est bon signe, et je ne connais pas de symptômes politiques plus rassurants et plus significatifs. — Quoi! dira-t-on, de la politique dans la question du cheveu? Oui, certes; et la question du cheveu contient une question politique de premier ordre. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil dans un entrepôt de cheveux non ouvrés:

Voici des cheveux blonds, un peu roux, d'autres un peu filasse; puis d'autres noir mat, sans reflet, enmêlés et brouillés. C'est du cheveu de Bretagne ou d'Auvergne, belle marchandise d'ailleurs, mais dont l'inconvénient est de perdre au lavage un tiers au moins de son poids. Voici du cheveu des Pyrénées, noir bleu, lisse et un peu plat; du cheveu de Rouergue, superbe, blond cendré; du cheveu du Vivarais, souple, moelleux, couleur de blé mûr ou de marron doré.

Voilà le cheveu de France, marchandise de premier choix, il y a trente ans, qui s'achetait bon marché, se vendait cher et donnait de gros bénéfices, quoique le déchet fût considérable. Eh bien, aujourd'hui, cette marchandise se fait rare et inabordable dans ses prix. L'industrie capillaire n'en trouvant plus assez doit recourir à l'étranger.

C'est ici que se montre la question politique : l'abondance et le bon marché du cheveu dans un pays est une preuve certaine que le pays est pauvre, ignorant, arriéré. C'est la misère qui fait aller ce commerce.

Si le cheveu devient rare en France, c'est que le bien-être et l'instruction pénètrent dans les campagnes les plus reculées. Partout où l'on élit des députés républicains, on ne vend presque plus de cheveux. Si le cheveu de France a perdu de sa qualité, c'est que presque partout il a fait connaissance avec le peigne, qui, brisant les bouts, rend la chevelure inégale. Et, notez ceci, partout où le cheveu ne se vend plus, c'est que le savon et le papier s'achètent. La grosse question du cheveu la voilà : *C'est une question de richesse et d'instruction publique.*

Nous vient-il des cheveux de Suisse? Non, pas une once. La Suisse est un pays libre, prospère, instruit. La Suisse est une république; elle ne vend pas de cheveux.

Ces cheveux nous viennent : les blonds du pays des casques pointus et du militarisme féodal; les noirs, du pays des castagnettes, qui fut le dernier en Europe où survécut l'inquisition..... voilà la morale de la chose, et puissent bientôt toutes les fem-

mes de France envoyer leurs filles à l'école et garder leurs cheveux.

Lè dou rats.

On rat que sè cheintâi dein l'âdzo
D'agottâ d'on bet dè mariâdzo
Tracivè quand vegnâi la né
Du Lozena tant qu'à Paudé
Yô couennâvè per tsi 'na ratta
Que cognessâi dè vilhe data.

On dzo que cé rat étai z'u
Trovâ sa mia, l'apéçut
Catsi per dedein 'na bornetta
Dâo mouret dè la Péraudetta
On autre rat dè pè Pully
Que s'amusâve à gremailli
Onna coqua qu'êtâi restâie
Ao bord dâo tsemin eincrottâie.

— Eh ! m'einlevâi se n'est pas tè!
Se lâi fe l'amoeirâo, dis-mè:
Que fas-tou quie dein cllia colisse?
Kâ ne tè créyé pas per ice;
Du lo teimps que ne t'és pas vu
Tè créyé moo. — Châi su venu,
Se repond lo rat dè veladzo,
Mè promenâ, po se dâi iadzo
Trovâvo cauquîs bons bocons
A portâ su le z'éboitons
Yô y'é trovâ bon lhî, don dzito!

Vins avoué mè soupâ; t'invito!
— Yô cein est-te? — Ique à dou pas,
Ai z'éboitons dâo Priorâ.

— Eh bin, allein! Bouna pedance
Repéssè, redzoïè la panse.

Clliâo dou rats étiont dou z'amis;
S'étiont cognus dein on taudis
Dè clliâo tserraires Je t'enguieuse
Yô menâvont « vie joyeuse »;
Mâ quand l'est qu'on a met avau
Lâo paradis; clliâo z'animaup:
Lé mouzets, lè rats et lè rattès
Ont dû preindrè lâo quattro pattès
Et sè sauvâ decé, délé,
Tant quiè pè Pully et Paudé.
L'est po cein qu'à la Péraudetta
Noutrè dou rats, dein n'escampetta

Sè sont revus
Et recognus.
Lo Pulléran mìnè don l'autro
Que va, ein faseint se n'apôtro
Sè goberdzi tsi se n'ami
Mâ quand l'est lé, diabe la mi
Que trovâ bon po se n'estoma;
Lo pan, lo lard, la tsai, la toma
Ne vaillessont pas on coitron;
Mépresa même on bourelion
A n'on clliou, décotè 'na résse;
« Cein n'a què lo goût dè regouésse »,
Se dit cé gormand dè monsu.
M'ein vé; ne su pas repéssu.

Vins avoué mè tant qu'à Lozena
 Et te ne faré pas la mena
 Dévant lo ruti, lo pâté
 Que rupo po soupâ, lo né....
 Ye partont.... et tot ein alerte
 L'arrevont tant quiè près d'on perte
 Yô s'einfatont tot balameint
 Por atteindrè lo bon momeint
 Dè sè fourrâ dein la cousena
 Yô dévessont trovâ fortena.
 Quand on oût perein, ni pe nion,
 Qu'à l'hotô tot est novion
 Ye vont, et grimpont su la trablia.
 Ma fâ la féte étai vretablia,
 Kâ tot cein qu'on pâo désirâ
 Etâi quie po lo tire-bas.
 — Eh ! qu'en dis-tou, rat dè veladzo,
 Cein ne vaut-te pas ton mènadzo ?
 Se fe lo rat âi fin bocon,
 Agotta-vâi cé.... mâ : qu'oût-on ?
 Adon on détertin dâo diablio
 Lâo baillâ on traque effroyablo.
 Et sein avâi pi pu medzi
 Gros coumeint on poeint sur on i,
 Duront traci frou, kâ lè tsattès
 Que cheintiont lè rats âo lè rattès
 Arrevâvont et ma fâi : *gâ !*
 Po cliaô que sè sauvont traô tâ.
 — Catsein-no derrâi clia toupena,
 Se fe lo rat dè pè Lozena,
 Et quand lè tsats saront parti,
 Ne retornéreint âo ruti.
 — Lo grand diablio la retornâie,
 Ne mè tsau pas de 'na tsapliâie,
 Ni pî dè mè férè medzi,
 Se répond lo rat dè Pully ;
 S'on ne pâo pas soupâ tranquillo,
 Et ice cein n'est pas facilo,
 Mè fotto dâo pe fin bocon
 Qu'on ne pâo rupâ à tsavon,
 Y'amo mî ma pourra pedance
 Què dè fêre avoué tè bombance ;
 Kâ se n'é pas po mon fricot
 Coumeint tè rognon et gigot
 Ao mein quand medzo, n'é pas poâire
 Que cauquon mè baillâi la foâire.
 Adieu ! Cein que t'as ne vaut pas
 Lo bourelion dâo Priorâ.

C.-C. D.

Au hasard de la fourchette. — Telle était l'enseigne qu'on remarquait il y a quelques années au-dessus de la porte d'un établissement culinaire situé dans le quartier des Halles, à Paris.

On entrait dans une grande salle au rez-de-chaussée. On donnait un sou. En échange, le client, — on avait eu soin de lui bander les yeux, — recevait une fourchette en fer, de la taille d'une baïonnette, et on l'aménait devant une vaste marmite remplie d'un bouillon doré où nageait un morceau de viande de première qualité.

— Etes-vous prêt ? demandait l'homme éminent qui avait conçu cette idée supérieure.

— Oui, répondait le consommateur en proie à une émotion violente.

— Allez-y gaîment, mon garçon !

Et le garçon enfonçait sa fourchette dans la marmite en invoquant tous les saints du paradis.

Avait-il la chance rarissime de saisir et de piquer le morceau de viande ? Non-seulement il lui était adjugé en toute propriété, mais on lui servait par-dessus le marché une grande tasse de bouillon, un gros morceau de pain frais et un bon verre de vin nullement frelaté. Le pauvre diable pouvait donc, sinon remplir son ventre, du moins calmer sa faim et sa soif moyennant son modique déboursé de cinq centimes.

Qu'arrivait-il en fin de compte ? C'est qu'un seul client sur cent étant favorisé à cette loterie d'un nouveau genre, et les amateurs se succédant sans relâche du matin au soir, l'inventeur du *hasard de la fourchette* encaissait chaque jour une grosse recette et réalisait chaque année des bénéfices considérables.

Ne soyez donc pas étonné si l'on ajoute qu'il trépassa dans une belle propriété en Normandie, ayant marié sa fille aînée à un banquier et sa cadette à un notaire.

5 Le père Chiffons.

Depuis la soirée où la tireuse de cartes avait reçu les soins de Rénée, Raymond était devenu de plus en plus sombre ; sa femme ne savait à quoi attribuer ce redoublement de tristesse, seule, sa fille s'expliquait ce changement. C'est qu'elle aussi avait retenu les paroles de la mère Minette : « Il faut que vous ayez été un bien bon fils !... » et elle se souvenait de son cher grand-père oublié à la Cirot.

La première personne qui vint offrir ses services fut la mère Minette. Elle n'avait pas oublié les secours que lui avaient donnés Rénée, et elle tenait à s'en montrer reconnaissante.

— J'irai avertir la belle jeune fille, dit-elle, et, malgré la résistance du père Chiffons, elle se mit en route pour le faubourg Saint-Germain.

— C'est loin, mais j'arriverai, murmura-t-elle en s'appuyant sur sa canne à bec de corbin.

Et, en effet, elle arriva. En apprenant la fâcheuse nouvelle, Rénée sentit ses larmes prêts de couler.

— Pauvre mère ! exclama-t-elle ; puis elle dit à la tireuse de cartes : — J'irai ce soir voir mes parents.

Quand la jeune fille fut seule, elle s'absorba dans ses réflexions ; mais comprenant qu'il fallait agir, elle écrivit ces quelques lignes :

» Mon ami, un malheur me menace. Mon père est malade : c'est la détresse qui s'annonce de nouveau. Ma chère mère a déjà trop souffert, vous le savez, pour pouvoir supporter de nouvelles misères ! Si elle allait retomber dans le cruel état où elle a été pendant trois ans ? Cette pensée me glace d'effroi.

» Venez m'aider de vos conseils. Peut-être trouverez-vous un moyen de vaincre la résistance qu'opposent mes parents malheureux, à vous revoir... Je mets ma confiance en vous ; n'êtes-vous pas mon compagnon d'enfance, presque mon frère ? J'attends tout de votre affection qui nous est restée dans notre affliction, et de votre expérience. — Votre bien sincère amie,

RÉNÉE.

» A Monsieur Auguste Dubleix, rue d'Antin, 18, Paris. »

Deux heures après l'envoi de cette lettre, l'ancien commis de M. Raymond de Lortal venait chercher la jeune fille et l'accompagnait à Montmartre. Arrivés à quelques pas de la rue Damrémont, les jeunes gens se séparèrent.